

N° 2018/053

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

Département : ARDÈCHE - Arrondissement : PRIVAS – Commune : COUX

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 17

Séance du lundi 10 décembre 2018

Par suite d'une convocation en date du 04 décembre 2018, les membres composant le conseil municipal de la commune de COUX se sont réunis à la mairie de COUX le lundi 10 décembre 2018 à 19h30 sous la présidence de M. JEANNE Jean-Pierre, Maire de COUX.

Étaient présents :

M. VOLLE Stéphane	Mme ROSE-LEVEQUE
	Mme CROUZET Béatrice
	Mme GIGON Christine
M. MONTEIL Bernard	Mme COSTE Marie-Claire
M. THÉRY Jacques	Mme LÉVÊQUE Marie-José
	Mme PRUDHON Claude

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents ayant donné procuration

M. ALLIER Jérôme a donné procuration à Mme CROUZET Béatrice
M. CROS Samuel a donné procuration à Mme ROSE-LEVEQUE Christelle
M. FLECHON Vincent a donné procuration à M. THÉRY Jacques
M. LECOMTE Marc a donné procuration à Mme PRUDHON Claude
M. MARTINS DE FREITAS Éric a donné procuration à Mme GIGON Christine
Mme SERRE Océane a donné procuration à M. JEANNE Jean-Pierre

Absent excusé

M. PARRA Baltazar

Le président ayant ouvert la séance, il a été procédé, en conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Madame Christine GIGON est élue pour remplir cette fonction.

DELIBERATION N°04-10/12/2018

DM N°2/2018 - TRAVAUX EN REGIE

Madame ROSE-LEVEQUE Christelle, Adjointe au Maire, déléguée aux finances, présente le montant des travaux en régie effectués en 2018 et qui concerne essentiellement les écoles, le cimetière, la mairie et la voirie.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de procéder au vote de la décision modificative suivante, sur le budget de l'exercice 2018 :

Chapitre	Article	Dépenses	Montant
040	2151	Réseaux de voirie	643,30
040	21312	Bâtiments scolaires	1 932,20
040		Personnel communal	3 851,60
040	21316	cimetière	281,52
040	21318	Mairie	121,75
			6 830,37

Chapitre	Article	recettes	Montant
042	722	Immobilisations corporelles	6 830,37
			6 830,37

N°2018/053 (suite)

Chapitre	Article	Virement entre section	Montant
023 DF	023	Virement à la section d'investissement	6 830,37
021 RI	021	Virement de la section de fonctionnement	6 830,37

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
JEANNE Jean-Pierre.

